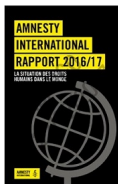


UN MONDE DE PLUS EN PLUS DIVISÉ ET DANGEREUX



L'avant-propos, les cinq résumés régionaux et l'étude au cas par cas de la situation dans 159 pays et territoires témoignent des souffrances de femmes, d'hommes, d'enfants en grand nombre, qui ont subi les conséquences des conflits, des déplacements forcés, de la discrimination ou de la répression.

MADAGASCAR

République de Madagascar
Chef de l'État : Hery Rajaonarimampianina
Chef du gouvernement : Olivier Mahabaly
Soinandrasana (a remplacé Jean Rivoanarivo en avril)

Dans un contexte de pauvreté généralisée, la malnutrition était très répandue et l'accès aux soins de santé primaires se détériorait. Les droits de l'enfant étaient régulièrement bafoués. La police commettait des violations des droits humains en toute impunité et des fonctionnaires corrompus participaient à des activités de traite. Les femmes continuaient de subir des discriminations dans la législation et dans la pratique. Le droit à la liberté d'expression était restreint. Les conditions carcérales étaient toujours extrêmement dures.



Le rapport 2016/2017 d'Amnesty International a été publié ce 22 février 2017 :



Saliil SHETTY

« En 2016, les notions de dignité humaine et d'égalité, et l'idée même de famille humaine, ont été attaquées de façon violente et incessante dans des discours remplis d'accusations instillant la peur et désignant des boucs émissaires, propagés par ceux qui cherchaient à prendre le pouvoir ou à le conserver à tout prix, ou presque. »

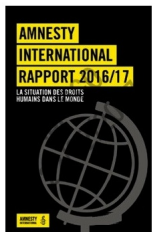
Saliil SHETTY, Secrétaire général d'Amnesty International

Pour des millions de personnes, **2016 a été une année de souffrance et de terreur**, marquée par de multiples atteintes aux droits humains perpétrées par des gouvernements et par des

groupes armés.

En ce qui concerne Madagascar, la Grande île de l'océan Indien, cela tient sur deux pages et c'est plutôt un sombre tableau mais qui révèle des vérités vraies et vécues par la majorité des Malgaches.

Recueillis par Jeannot Ramambazafy - 22 Février 2016



MADAGASCAR

République de Madagascar
Chef de l'Etat: Hery Rajaonarimampianina
Chef de gouvernement: Olivier Mahafaly
Solonandrasana le remplacé Jean Ravelomanjato en avril

Dans un contexte de pauvreté généralisée, la malnutrition était très répandue et l'accès aux soins de santé primaires se détériorait. Les droits de l'enfant étaient régulièrement bafoués. La police commettait des violations des droits humains en toute impunité et des fonctionnaires corrompus participaient à des activités de trafic. Les femmes continuaient de subir des discriminations dans la législation et dans la pratique. Le droit à la liberté d'expression était restreint. Les conditions carcérales étaient toujours extrêmement dures.

CONTEXTE

Madagascar avait du mal à surmonter l'instabilité provoquée par cinq années de crise politique. En avril, après des semaines de conflit politique, Olivier Mahafaly Solonandrasana a remplacé Jean Ravelomanjato au poste de Premier ministre. L'extrême pauvreté était généralisée et environ 91 % de la population vivait avec moins de deux dollars des États-Unis par jour. Dans le sud, une période de sécheresse a aggravé la situation humanitaire déjà catastrophique. Selon les organes des Nations unies, 1,2 million de personnes (environ 80 % de la population) vivant dans le sud se trouvaient dans une situation d'insécurité alimentaire, dont 600 000 en insécurité alimentaire grave.

DROIT À LA SANTÉ

Les taux de mortalité néonatale et maternelle restaient très élevés et la détérioration du système de soins de santé primaires était un obstacle majeur à l'accès aux services de santé les plus fondamentaux. L'accès limité à l'eau potable, le manque d'installations d'assainissement et les mauvaises pratiques en matière d'hygiène étaient particulièrement préoccupants, notamment au vu de l'ampleur de la malnutrition chronique.

DROITS DES ENFANTS

À Madagascar, 47 % des enfants souffrent de retards de croissance et près de 10 % de malnutrition aiguë.

Alors que les familles tentaient de faire face aux conséquences de la sécheresse, des informations ont fait état d'une hausse alarmante de l'exploitation économique. Des enfants ont notamment été employés dans des mines, ou pour garder du bétail, et des cas d'exploitation sexuelle et de mariages d'enfants ont été signalés. Les taux d'abandon de la scolarité dans les écoles primaires ont atteint 40 % dans certains villages, selon l'UNICEF.

La traite des enfants à des fins de prostitution s'est poursuivie, souvent avec l'implication de membres de la famille. Ce

phénomène était particulièrement répandu dans les zones touristiques et près des excavations minières.

IMPUNITÉ

Le gouvernement ne faisait pas respecter l'état de droit, permettant ainsi que des violations des droits humains soient commises en toute impunité. Des affrontements mortels entre la police, des villageois et des voleurs de bétail armés (*zabaho*) ont de nouveau éclaté dans le sud du pays, faisant des victimes parmi la population civile.

Des organisations de la société civile ont dénoncé l'absence d'accès libre et équitable à la justice, la corruption des représentants de l'état et leur implication dans des activités de traite des êtres humains.

Madagascar restait un pays d'approvisionnement pour la traite à des fins de travail forcé et de prostitution. Malgré quelques mesures récentes, le gouvernement ne faisait pas le nécessaire pour empêcher la traite, protéger les victimes et traduire en justice les trafiquants présumés, notamment les fonctionnaires complices de ces actes.

DROITS DES FEMMES

La Loi relative à la nationalité ne permettait pas aux femmes de transmettre leur nationalité à leurs enfants au même titre que les hommes, ce qui créait de nombreux apatrides.

La prédominance du droit coutumier favorisait les pratiques traditionnelles néfastes, en particulier les mariages arrangés, forcés et précoces. Les violences sexuelles et autres formes de violences physiques contre les femmes restaient répandues, mais les taux de signalement étaient faibles et les procès très rares. Les initiatives visant à prévenir les violences liées au genre et à fournir des soins et traitements aux victimes étaient toujours insuffisantes.

LIBERTÉ D'EXPRESSION

La Haute Cour constitutionnelle a approuvé en août un projet de loi instaurant un nouveau Code de la communication, contre

lequel les journalistes et les médias internationaux protestaient depuis des mois. Ce code controversé prévoyait de lourdes amendes pour des infractions telles que l'outrage, la diffamation ou l'insulte contre un représentant de l'Etat.

Des militants écologistes ont indiqué avoir fait l'objet de menaces et d'actes de harcèlement pour avoir porté sur le plan public certaines pratiques comme le trafic de bois de rose ou d'espèces menacées. Ils ont dénoncé le manque de protection de la part du gouvernement.

CONDITIONS DE DÉTENTION

Les conditions carcérales restaient extrêmement dures, notamment en raison d'une forte surpopulation et d'infrastructures inadéquates. Plus de 50 % des détenus souffraient d'une malnutrition modérée à grave.

Environ la moitié des prisonniers n'avaient pas encore été jugés, la durée de la détention provisoire dépassant souvent la peine maximale encourue.

